



# Position et plan d'action de TELUS en matière de biodiversité





# Contents

Introduction	3
Notre vision et notre approche	4
Notre plan d'action	5
Évaluer et gérer notre incidence, les risques et notre dépendance à l'égard de la nature	6
Protéger et restaurer les différents écosystèmes	7
Établir des partenariats avec les détenteurs de droits et les collectivités autochtones, fondés sur la prise de décision partagée et la gestion responsable	8
Innover et tirer parti de la technologie au service de la nature	9
Mesurer, surveiller et divulguer les progrès de manière transparente	10
Gouvernance et responsabilité	11
Notes des fin et références	12

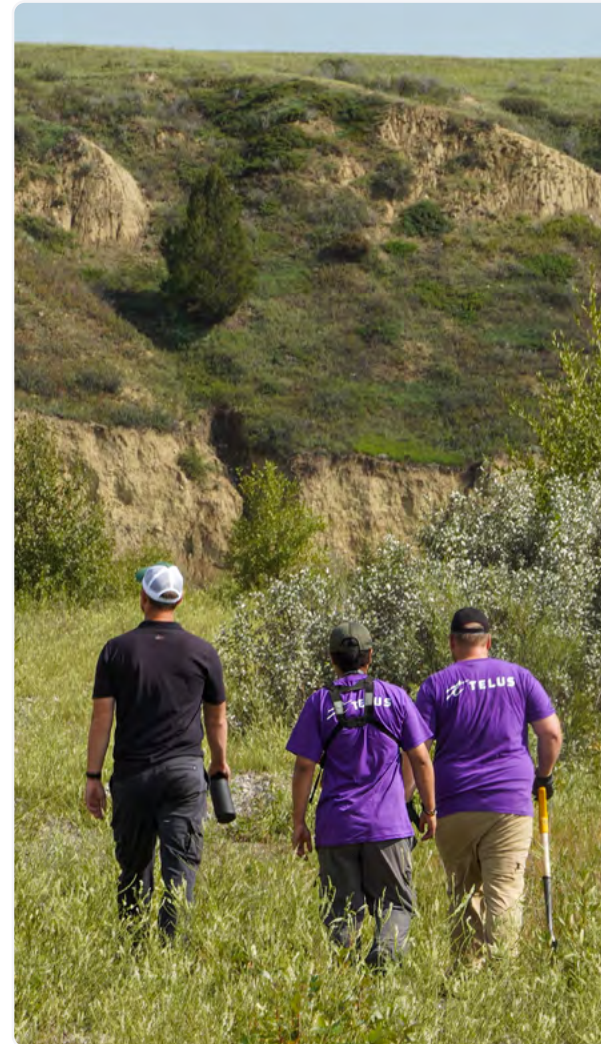
# Introduction

À TELUS, notre raison d'être repose sur la conviction que la réussite commerciale et la protection de la planète vont de pair. Nos valeurs, telles que l'ouverture au changement, la priorité accordée aux clients et à nos collectivités, ainsi que le souci profond de l'incidence que nous avons sur les personnes et la planète, guident chacune de nos décisions et la façon dont nous prenons soin de la nature.<sup>1</sup>

En tant qu'entreprise de technologie mondiale qui s'engage à connecter les Canadiens et les collectivités du monde entier, nous reconnaissons que la nature est le fondement d'une économie, d'une société et d'une planète prospères. Les écosystèmes sains fournissent des services essentiels – air pur, eau douce, sols fertiles, nourriture, habitat faunique et régulation du climat – qui sont à la base du mieux-être des clients, des membres de l'équipe et des collectivités, et qui représentent une valeur estimée à 125 billions de dollars pour l'économie mondiale chaque année. La nature revêt également une profonde signification culturelle et spirituelle : elle est le fondement de l'identité,

permet la pérennité des pratiques traditionnelles et favorise la transmission intergénérationnelle. La prospérité économique et la résilience sont liées à la santé de la planète, et nous reconnaissons que les entreprises ont un rôle essentiel à jouer pour contribuer aux efforts mondiaux visant à freiner et inverser la perte de biodiversité.<sup>2</sup>

Bien que notre empreinte opérationnelle directe soit plus petite que celle de nombreux secteurs, l'ensemble de nos activités, en particulier dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, peuvent exercer une pression sur la biodiversité et les écosystèmes. En protégeant et en restaurant les écosystèmes, nous souhaitons contribuer à renforcer les collectivités que nous servons, qu'il s'agisse de zones rurales isolées ou de centres urbains densément peuplés, et aider à préserver les systèmes naturels et les services écosystémiques dont nous dépendons tous.



# Notre vision et notre approche

Notre ambition première est de contribuer à la transition mondiale vers un avenir positif pour la nature,<sup>3</sup> où les écosystèmes sont préservés, restaurés et régénérés. Au-delà de la réduction de notre propre empreinte écologique, nous voyons là l'occasion d'impliquer nos clients et nos partenaires dans la transition vers une économie respectueuse de la nature. TELUS apporte à ce projet des compétences uniques, notamment la capacité d'associer la restauration des écosystèmes et les solutions fondées sur la nature à une connectivité, une analyse de données et une innovation numérique de premier plan au niveau mondial.<sup>4</sup>

Notre approche s'appuie sur la justice climatique et la diversité bioculturelle,<sup>5</sup> en reconnaissant les liens profonds et les relations multiples qui existent au sein des personnes et des écosystèmes, ainsi qu'entre eux. Nous reconnaissons les droits inhérents des peuples autochtones et leur rôle de premier plan dans la gestion des terres et des eaux, ainsi que la valeur des systèmes de connaissances autochtones pour la préservation de la biodiversité, comme le stipule la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.<sup>6</sup> Ces perspectives guident nos pratiques en matière de gouvernance, de partenariats, de surveillance et de restauration.<sup>7</sup> Notre objectif est de restaurer les écosystèmes qui permettent aux peuples autochtones de poursuivre leurs pratiques traditionnelles d'utilisation des terres et leurs activités culturelles. En intégrant les systèmes de savoirs autochtones dans la conception des projets de restauration, nous préservons les pratiques traditionnelles tout en apportant des avantages connexes en matière de stockage du carbone, de qualité de l'eau, de biodiversité et dans d'autres domaines.<sup>8</sup>

Enfin, notre ambition en matière de biodiversité est intrinsèquement liée à nos objectifs de lutte contre les changements climatiques et de durabilité. En nous efforçant de nous approvisionner en électricité issue de sources renouvelables ou à faibles émissions, en améliorant notre efficacité énergétique, en réduisant nos déchets et en atteignant des objectifs de réduction des GES fondés sur des données scientifiques, notamment en atteignant la carboneutralité dans l'ensemble de notre chaîne de valeur d'ici 2040, nous contribuons à réduire les pressions exercées sur les écosystèmes et aidons à prévenir la perte d'habitats. Cette approche intégrée nous aide à maximiser notre incidence positive sur le climat, la biodiversité et le mieux-être des collectivités.

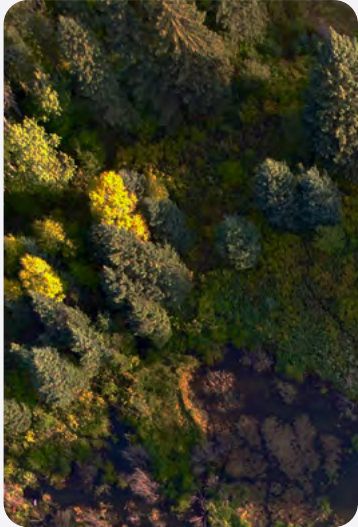


# Notre plan d'action

Cette ambition s'appuiera sur les cinq piliers stratégiques suivants :



Évaluer et gérer notre incidence, les risques et notre dépendance à l'égard de la nature



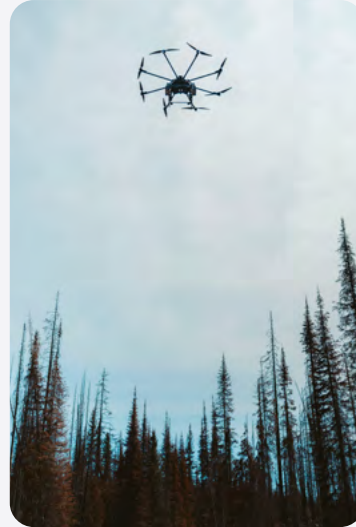
Protéger et restaurer les différents écosystèmes



Établir des partenariats avec les détenteurs de droits et les collectivités autochtones



Innover et tirer parti de la technologie au service de la nature



Mesurer, surveiller et divulguer les progrès de manière transparente





## Évaluer et gérer notre incidence, les risques et notre dépendance à l'égard de la nature

En 2023, TELUS a entrepris un travail fondamental visant à évaluer nos répercussions et notre dépendance à l'égard de la biodiversité en s'appuyant sur l'approche LEAP (identification et analyse des questions liées à la nature) du Taskforce on Nature-related Financial Disclosures, suivi d'une double évaluation de l'importance en 2025. Ce travail nous a aidé à déterminer les domaines prioritaires, notamment les lacunes dans notre visibilité actuelle en ce qui concerne la construction et le déploiement des infrastructures. Nous nous efforcerons de renforcer progressivement l'intégration des considérations relatives à la biodiversité dans nos pratiques de gestion environnementale, notamment en améliorant l'évaluation et le suivi des répercussions liées aux travaux de construction. L'application de la hiérarchie des mesures d'atténuation en

matière de biodiversité (éviter, minimiser, restaurer sur le site et compenser) restera un principe fondamental, en particulier dans les zones situées à proximité d'habitats critiques. Nous nous sommes engagés à atteindre l'objectif ambitieux de zéro déforestation nette dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne de valeur, et à mettre en place les bases de mesure nécessaires pour fixer des objectifs concrets. Nous continuerons d'intégrer les considérations relatives à la biodiversité dans nos pratiques d'approvisionnement et de travailler avec notre chaîne de valeur pour atténuer les répercussions sur les activités, en nous appuyant sur notre Code de conduite à l'intention des fournisseurs, notre politique relative au papier et aux emballages durables et notre programme Des arbres pour notre papier.



## Protéger et restaurer les différents écosystèmes

Par l'intermédiaire de Solutions environnementales de TELUS, nous nous efforçons de contribuer à la restauration de divers types d'écosystèmes à travers le Canada, notamment la forêt boréale, les parcs nationaux, les prairies, les zones côtières et les bassins versants essentiels. Nos projets sont conçus en collaboration avec les détenteurs de droits fonciers et les propriétaires afin de s'assurer que la restauration écologique respecte les priorités sociales et culturelles. Afin d'amplifier l'incidence des initiatives en faveur de la nature, nous continuerons à investir dans des projets de restauration de la nature et à offrir à nos clients la possibilité de les soutenir.

TELUS continuera aussi de plaider en faveur des solutions fondées sur la nature auprès des gouvernements et d'autres parties intéressées, en soutenant les initiatives nationales et mondiales, telles que les Objectifs de développement durable des Nations Unies, le Pacte mondial des Nations Unies et la Forest Future Alliance. Nous nous associons également avec des organisations de confiance afin d'étendre notre portée et notre influence à l'échelle internationale et de contribuer à renforcer le marché mondial des solutions pour la nature et les changements climatiques.





## Établir des partenariats avec les détenteurs de droits et les collectivités autochtones, fondés sur la prise de décision partagée et la gestion responsable

Nous investissons dans des partenariats qui contribuent à accroître notre incidence sur la biodiversité et qui respectent la gestion traditionnelle des terres par les Autochtones. TELUS continuera à donner la priorité aux projets de

restauration, à les concevoir en collaboration avec les nations autochtones et à les mettre en œuvre, tout en veillant à ce que les principes de souveraineté des autochtones en matière de données soient respectés, que les renseignements sensibles sur le plan culturel soient protégés et que les savoirs traditionnels soient intégrés aux projets menés sur les terres autochtones. Lorsque nous créons un partenariat avec des collectivités autochtones, nous visons à adopter une approche de « double regard » (mi'kmaq : etuaptmumk), en soulignant l'importance d'intégrer les visions du monde autochtone et occidentale.<sup>9</sup> Au sein des collectivités avec lesquelles nous travaillons, nous visons à accorder la priorité aux valeurs fondées sur la terre représentées dans les divers systèmes de savoirs autochtones, telles que la relationnalité et la réciprocité. Notre approche en matière de collaboration avec les peuples et les gouvernements autochtones s'alignera sur les principes directeurs énoncés dans l'Engagement de TELUS en faveur de la réconciliation, qui s'appuie sur les cadres de réconciliation élaborés par les Autochtones, notamment la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Nous nous engageons également à mener des consultations constructives et à mobiliser les collectivités autochtones lorsque des projets de restauration sont mis en œuvre sur des terres gérées par le secteur privé. Dans le cadre de notre plan d'action, nous avons fixé l'objectif de planter un million d'arbres (l'équivalent de 500 hectares) au Canada en partenariat avec les collectivités autochtones en 2026, en misant sur nos collaborations existantes avec la Première Nation Piikani et la tribu des Blood.





## Innover et tirer parti de la technologie au service de la nature

Nous mettrons à profit toute l'étendue de notre expertise interne et de nos solutions technologiques connectées, notamment notre réseau de calibre mondial, afin de respecter nos engagements et d'optimiser les avantages découlant des activités d'atténuation et de restauration. Nous prendrons des mesures pour atténuer les risques démesurés associés aux infrastructures de télécommunications pour la biodiversité et cernerons des façons d'utiliser ces infrastructures pour favoriser des résultats positifs en matière de biodiversité. Nous continuerons d'explorer l'utilisation des technologies numériques (intelligence artificielle, réseaux

de capteurs, télédétection) pour favoriser des résultats positifs pour la nature et la biodiversité. Nous établirons aussi des partenariats qui permettent une collecte de données plus efficace, une participation accrue du public aux initiatives en faveur de la nature et de la restauration, et une meilleure intégration de l'information sur la biodiversité dans le processus décisionnel. Nous nous engageons à nous tenir au courant des dernières avancées scientifiques et à explorer en permanence des méthodes novatrices contribuant à la restauration de la nature et à la résilience des écosystèmes sur le terrain.





## Mesurer, surveiller et divulguer les progrès de manière transparente

Nous mettons en place des protocoles de suivi complets pour les projets de restauration et, le cas échéant, nous avons l'intention de travailler avec des partenaires et des membres des collectivités locales pour définir les objectifs du projet, recueillir des données et rendre compte de l'avancement des travaux. Les mesures seront fondées sur les lignes directrices des meilleures pratiques de l'Union internationale pour la conservation de la nature et du World Resources Institute et comprendront des indicateurs d'incidence, comme le nombre d'hectares restaurés et d'arbres plantés et l'amélioration de l'habitat. Chaque année, nous rendrons compte de nos progrès dans notre Rapport sur les enjeux ESG et la durabilité.



## Gouvernance et responsabilité

La stratégie de TELUS en matière de biodiversité sera intégrée à nos processus plus généraux de gouvernance en matière de développement durable et de gestion des risques. D'ici la fin de 2026, cette mission de surveillance sera confiée au comité de gouvernance d'entreprise du conseil d'administration. Nous maintiendrons des mesures cohérentes et transparentes, conformes aux meilleures pratiques, pour suivre et communiquer les progrès réalisés, ce qui nous permettra de rendre des comptes à nos partenaires et aux peuples autochtones. Nous rendrons également compte publiquement des objectifs pertinents dans notre Rapport sur la Stratégie de réconciliation et Connectivité des communautés autochtones.

Les normes, la science et les attentes à l'échelle mondiale continueront d'évoluer, tout comme notre approche. En intégrant la biodiversité à notre stratégie climatique, en tirant parti de nos technologies et de nos partenariats et en agissant en toute transparence, TELUS entend agir comme catalyseur d'un avenir respectueux de la nature et résilient face au changement climatique.



# Notes de fin et références

1. Par « nature » ou « milieu naturel », nous entendons tous les êtres vivants (végétaux, animaux, microorganismes) et les éléments non vivants (air, eau, terre), ainsi que les forces et les processus façonnés par ces éléments ([UICN](#)).

2. Le terme « biodiversité » fait référence à la diversité de la vie sur Terre et englobe la diversité au sein des espèces, entre les espèces et des écosystèmes ([Convention sur la diversité biologique](#)). Nos économies font partie intégrante de la biodiversité et de la nature; on estime que les bienfaits que la nature apporte à l'humanité (p. ex. services écosystémiques) représente environ 125 billions de dollars par année à l'échelle mondiale ([Gouvernement du Canada, 2024](#)) et plus de la moitié du PIB mondial dépend directement de la nature ([Science-Based Targets Network](#)).

3. Le terme « positif pour la nature » fait référence à un objectif mondial à long terme visant à freiner et à inverser le déclin de la nature d'ici 2030, avec un rétablissement durable d'ici 2050, grâce à une action collective pour réduire la pression sur la nature et restaurer les écosystèmes. Selon le Science-Based Targets Network, « il est primordial de comprendre que le terme "positif pour la nature" dans le contexte d'un changement à l'échelle du système, et donc de la considérer comme un objectif à long terme qui s'atteint grâce à des mesures ambitieuses et immédiates prises par divers acteurs de la société (idéalement dans un certain esprit de coordination et de coopération) » ([Science-Based Targets Network](#)).

4. Les solutions fondées sur la nature sont des initiatives qui restaurent, protègent et gèrent de manière durable les systèmes naturels de toutes sortes. Ces solutions tiennent compte des défis sociétaux et environnementaux, notamment ceux liés aux changements climatiques, à la sécurité alimentaire et en eau ou aux pertes de la biodiversité. Les nombreux avantages qui en découlent sont variés et profitent autant à l'humain qu'à l'environnement ([Union internationale pour la conservation de la nature](#)).

5. Les liens entre la diversité biologique et la diversité culturelle; la diversité des valeurs, des croyances et des visions du monde, qui reflète la façon dont les gens et le monde naturel ont évolué au fil du temps (Commission canadienne pour l'UNESCO).

6. Conformément à l'article 25 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (droit de conserver et de renforcer leurs liens spirituels avec les terres, eaux et ressources), à l'article 26 (droits aux terres, territoires et ressources qu'ils possèdent et occupent traditionnellement, ou qu'ils ont utilisés) et à l'article 31 (droit de préserver, de contrôler, de protéger et de développer leur patrimoine culturel, y compris leur connaissance de la flore et de la faune).

7. En vertu des articles 18 (droit de participer à la prise de décisions) et 19 (exigence d'obtenir leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause) de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

8. Conformément à l'article 20 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (droit de disposer de leurs propres moyens de subsistance et de développement et de se livrer à leurs activités traditionnelles) et à l'article 29 (droit à la préservation et à la protection de leur environnement).

9. Se rapporte à « apprendre à voir d'un œil avec les forces des connaissances et des modes de connaissance autochtones, et de l'autre œil avec les forces des connaissances et des modes de connaissance traditionnels, et à utiliser ces deux yeux ensemble, au bénéfice de tous. » ([Institute for Integrative Science and Health, brought by Mi'kmaw Elder Albert Marshall, 2004](#)).

créons un futur meilleur<sup>MC</sup>